

Tournage d'un film aux Catacombes

Les tournages sont soumis à une autorisation préalable

Pour faire une demande, veuillez nous retourner le formulaire «Demande d'autorisation de tournage»

Les tournages sont possibles uniquement les lundis

La mission première des Catacombes de Paris est l'accueil du public. Il n'est donc pas possible d'empiéter sur les horaires d'ouverture pour faire un tournage.

Soyez assuré

Il est impératif que la société de production ait souscrit une assurance civile qui couvre le projet de tournage à hauteur des montants suivants :

- 2.500.000,00 € minimum par sinistre pour les dommages corporels
- 750.000,00 € minimum par sinistre pour les dommages matériels et immatériels

Une attestation d'assurance sera demandée.

LES ETAPES POUR FAIRE UNE DEMANDE

- 1 - Envoyer le formulaire de demande accompagné d'un synopsis du projet de tournage
- 2 - Si votre projet de tournage est accepté, les modalités et le planning de tournage sont affinés afin de déterminer précisément le montant des frais et établir un devis.
- 3 - Fournir l'attestation d'assurance civile
- 4 - Signer le contrat
- 5 - Avant la date de tournage, effectuer un virement bancaire du montant de la redevance
- 6 - Après le tournage, payer les frais de personnel

	Film publicitaire ou commercial	Long métrage Fiction TV	«Court-métrage Documentaire»	Photo artistique
Forfait journalier 9-17h	7500 € HT	3500 € HT	900 € HT	500 € HT
	1 à 10 personnes	11 à 20 personnes	21 à 50 personnes	+ de 50 personnes
Forfait par équipe	0 € HT	150 € HT	300 € HT	500 € HT
Frais de personnel	Le calcul est effectué selon le taux horaire suivant : 34,26 € HT/ heures Les frais sont calculés au cas par cas, en fonction des besoins générés par le projet de tournage.			
Frais additionnels	En cas de demande exceptionnelle du point de vue logistique, une majoration allant de 30% à 50% peut être appliquée. Des frais de montage et de démontage (50% du forfait journalier) peuvent s'ajouter si la préparation / installation du tournage prend des proportions importantes.			

BON À SAVOIR

Evitez les équipements volumineux

- > Les Catacombes de Paris sont un ensemble de galeries souterraines dans le 14^e arrondissement.
- > Le parcours est long d'1,5 km. Il est constitué de galeries de 1 à 2m de large et plutôt basses de plafond (1,80 m par endroits)
- > Le parcours se trouve à 20 mètres sous terre. Il est desservi par un escalier en colimaçon (80 cm de large) à l'entrée et à la sortie. Il n'y a pas d'ascenseur ni de monte-charge.

Venez avec des batteries

- > Le parcours est électrifié mais il y a seulement 2 prises de courant sur l'ensemble du parcours (2 x 16 Amp). Prévoir de très grande rallonge si vous devez absolument vous brancher.

Confort basique

- > La température ambiante est de 14° dans le souterrain. Atmosphère très humide. Prévoyez des vêtements chauds si vous devez rester statique.
- > Il n'y a pas de toilettes dans le souterrain

Règles de conservation

- il est interdit de faire une flamme
- il est interdit d'apporter de la nourriture
- il est interdit d'utiliser des équipements roulants (valises ou chariots) pour transporter le matériel
- il est interdit de déplacer ou toucher les ossements

LES LIEUX

Pavillon Ledoux



Escalier d'entrée



Les carrières de calcaire



Les sculptures de Décure



L'ossuaire



La Crypte duu Sacellum

